

Date d'envoi de la convocation dématérialisée : le 29 juin 2021

---

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 05 juillet 2021

---

L'an deux mille vingt-et-un, le 05 du mois de juillet à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Présents : 22 M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoints.

M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOUBE, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 5 Mme Michèle VIGNEAU qui a donné procuration à M. Jean-François BEAUCAMP

Mme Anne ESCOLA qui a donné procuration à Mme Pascale MARZAT

Mme Sylvie LAVERGNE qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH

M. Alain BERTRAND qui a donné procuration à M. Cyrille RENELEAU

Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET

Absent et non représenté : 0

M. Patrick MORISSET est élu secrétaire de séance.

## N° DL05072021-04 : Dénomination de voies – Marina de Talaris

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération n°DL19122018-02 du 19 décembre 2018, le conseil municipal a validé le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune et adopté les dénominations de voies telles que figurant dans le tableau et la cartographie annexés à la délibération.

C'est ainsi que les voies situées à l'intérieur des hameaux de la Marina de Talaris se sont vues attribuer des noms. Cependant, les trois voies situées au sein du hameau de la Pinède ont été oubliées.

Aussi, il est nécessaire d'ajouter une dénomination à ces voies.

**VU** l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de nommer les voies du hameau de La Pinède situé à la Marina de Talaris,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission urbanisme, développement durable et développement économique rendu lors de sa réunion du 28 juin 2021,

**Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :**

### ARTICLE 1

DECIDE de nommer les voies de desserte du hameau La Pinède situé à la Marina de Talaris, telles que figurant au plan annexé à la présente délibération, comme suit :

Catégorie de voie	Nouveau nom de voie	Code couleur	Marina de Talaris - nom du hameau
Chemin des	résiniers	Jaune	La Pinède
Chemin des	joyeux voisins	Bleu	
Rue de la	pinède	Rose	

### ARTICLE 2

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.**

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.



Le Maire  
Laurent PEYRONDET

Publié le : 07 JUL. 2021 Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

07 JUL. 2021